

# Libération

Face à l'«impossible réparation» invoquée vendredi par François Hollande, le Cran s'apprête à attaquer l'Etat.

PAGES 2-5

## Esclavage

# Le prix de la mémoire

Crâne d'anonyme, cimetière d'esclaves de l'anse Sainte-Marguerite, au Moule, en Guadeloupe. PHOTO NICOLA LO CALZO

### Les candidates libres du Pakistan

En marge des partis traditionnels, de nombreuses femmes se présentent, y compris dans les zones tribales, aux élections législatives qui se tiennent samedi.

REPORTAGE, PAGES 6-7

### Vivre et mourir (jeune) à Marseille

Placés en première ligne du trafic de drogue, de plus en plus d'ados font les frais de règlements de comptes longtemps réservés au grand banditisme.

ENQUÊTE, PAGE 9



PHOTO MARC RIBOUD

### leMag

### Marc Riboud, auteur de vues

En 1953, le photographe prenait l'immortel cliché de Zazou, peintre de la tour Eiffel.

ET AUSSI: RENCONTRE AVEC LE SOCIOLOGUE MICHEL WIEVIORKA, L'ARGUS DES PRÉSENTATEURS TÉLÉ... 20 PAGES CENTRALES





Nicola Lo Calzo a réalisé un documentaire photographique intitulé *Cham*, dans lequel il s'interroge sur l'héritage de l'esclavage. *Libération* publie un extrait de sa série réalisée en Guadeloupe en 2012.

Cité du Raizet, aux Abymes. Des membres du groupe Mas Ka Klé, l'un des mouvements «kiltirels» qui emprunte à l'imaginaire des esclaves marrons (révoltés), se préparent pour le carnaval.



Cité du Raizet, aux Abymes.

Enrick, de Mas Ka Klé. Le terme «Mas», qui signifie «masque», désigne les personnes qui déambulent en costume en marge du défilé officiel lors du carnaval. Les mouvements kiltirels comme Mas Ka Klé «jouent un rôle fondamental de relecture du passé et de reconstruction de l'histoire», selon le photographe Nicola Lo Calzo.

Une plainte en justice du Cran contre la Caisse des dépôts remet au premier plan le débat sur les dédommagements de la traite négrière, plus d'un siècle et demi après son abolition.

# Esclavage: les troubles de la mémoire

Par MICHEL HENRY

Peut-on demander réparation, financière ou autre, de l'esclavage ? L'affaire est complexe et controversée, mais le Conseil représentatif des associations noires (Cran) se lance. Lundi, il doit assigner en justice la Caisse des dépôts et consignations (CDC), devant la 9<sup>e</sup> chambre civile du tribunal de grande instance (TGI) de Paris. L'objectif ? Que la CDC, qui «a joué un rôle considérable dans l'esclavage» et s'en est, selon le Cran, enrichie, soit condamnée à ver-

ser 10 millions d'euros pour abonder un fonds de dotation. Lequel serait «destiné à financer des recherches, notamment en généalogie, pour identifier les victimes et les bénéficiaires, mieux évaluer le préjudice subi et financer des changements dans les manuels scolaires, afin de remettre l'esclavage à sa juste place dans l'histoire», a indiqué vendredi M<sup>e</sup> Norbert Tricaud, avocat du Cran.

## QUELLE EST LA DÉMARCHÉ DU CRAN ?

Alors qu'on commémorait vendredi l'abolition de l'esclavage, Louis-Georges Tin, prési-

dent du Cran, rappelle que depuis cet événement, en 1848, seuls d'anciens esclavagistes ont obtenu réparation (1). Et que ce sont les victimes qui ont payé. Ainsi, Haïti a dû verser 90 millions de francs-or, s'endettant jusqu'en 1946 pour indemniser les colons en échange de son indépendance. Un «hold-up international» qui a valu à Haïti «une double peine»: «L'esclavage plus la rançon.» La somme qui, selon Tin, équivaut aujourd'hui à 16 milliards d'euros, étant passée par la CDC, le Cran lui demande des comptes, en suivant une approche globale et non sur des cas individuels: «A dommage global, réparation globale.» Ce n'est pas une première: depuis 2005, le tribunal de Fort-de-France (Martinique) est saisi d'une assignation en réparation envers l'Etat émanant du Mouvement international pour les réparations (MIR).

## POURQUOI UNE ACTION EN JUSTICE ?

Tin affirme qu'il a sollicité en vain le gouvernement pour ouvrir le débat des réparations. Le Cran a été reçu deux fois à Matignon, en mai puis en octobre 2012, mais sans résultat tangible. «Faute de solution politique, nous sommes obligés d'engager une action en justice», déplore-t-il. Cette action, dont rien n'indique qu'elle puisse aboutir, suscite le scepticisme, notamment sur ses modalités pratiques. Comment évaluer le préjudice ? Et la CDC est-elle la bonne cible ? Mais pour Tin, l'essentiel est que la question soit discutée. Pour lui, la réparation peut être morale, politique, éducative, mémorielle, culturelle ou historique – via la création de musées et le financement d'études. «On n'est pas dans la repentance. Et nous ne sommes pas là pour nous venger», affirme M<sup>e</sup> Tricaud. Néanmoins, une banque privée et un groupe sucrier pourraient être visés prochainement. «Beghin-Say a été approché, explique l'avocat du Cran. Mais il y a des diver- Suite page 4

## L'ESSENTIEL

### LE CONTEXTE

Pour la journée de l'abolition de l'esclavage, le Cran a décidé de réclamer des réparations.

### L'ENJEU

Comment réparer un passé esclavagiste ? François Hollande, exclut tout dédommagement financier.



Quartier du Bas-du-Bourg, à Basse-Terre.

Odile, du groupe kiltirel Voukoum, habillée en «Mas-a-lou», en référence aux éleveurs de bœufs qui descendaient de la montagne pour protester auprès de la bourgeoisie urbaine en s'affublant des seuls matériaux à leur portée. Ce Mas-a-lou est présent dans toutes les Caraïbes sous différentes appellations.



Quartier du Petit-Paris, à Basse-Terre.

Les Fouettards, du groupe Voukoum, ouvrent le défilé du carnaval. Le fouet rappelle les châtiments infligés aux esclaves par leurs maîtres. Les Fouettards font tourner leur instrument en l'air, grâce à une technique apprise dès le plus jeune âge. Le maniement du fouet est d'ailleurs devenu un rite initiatique de l'adolescence.

Pour le chef de l'Etat, devoir de mémoire n'est pas repentance.

## Hollande contre les réparations

Parce que dénuées d'enjeux immédiats, les commémorations permettent de tisser l'ambition d'un mandat. Vendredi, François Hollande a esquissé la sienne, dans un discours prononcé pour la Journée nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. Pour le chef de l'Etat, la reconnaissance de la «tragédie de l'esclavage», cet «outrage fait par la France à son propre honneur», vaut d'abord pour la rédemption qu'elle autorise : cette «paix des mémoires réconciliées», qu'il pense être une condition forte de la «République apaisée et rassemblée», dont il fait l'objectif ultime de son quinquennat. «Il s'agit pour lui d'homogénéiser le récit national républicain», confirme l'historien Benjamin Stora.

Pour François Hollande, la mémoire collective, et d'abord du pire, est plus qu'un devoir : un acte positif. A Dakar, en octobre, dans un discours de rupture avec le quinquennat précédent, il l'avait clairement exprimé : «La France se grandit quand elle porte un regard lucide sur son passé.» Cette même conviction l'avait amené, trois mois plus tôt, à reconnaître dans la rafle du Vél d'Hiv – comme Jacques Chirac avant lui, mais en rupture avec son mentor François Mitterrand – un «crime commis en France par la France».

**Doxa.** Que ce devoir s'incarne dans des lois mémorielles, peu prisées des historiens, qui leur reprochent d'entraver

leurs travaux de recherche au profit d'une doxa pas toujours conforme à l'évolution des connaissances, ne le gêne pas. Vendredi, ses salutations appuyées à la garde des Sceaux, Christiane Taubira, à l'origine de la loi mémorielle de 2001 qui reconnaît la traite négrière et l'esclavage comme crime contre l'humanité, en attestaient.

Mémoire n'est pas repentance. Pour justifier que de l'une il ne déduise pas l'autre, le Président en appelle à cette autre histoire française dont il reven-

**«La République est née avec le combat contre l'esclavage, car la République, c'est l'abolition. En 1794 avec la I<sup>re</sup> République, en 1848, avec la II<sup>e</sup> République.»**

François Hollande vendredi

dique l'héritage : «La République est née avec le combat contre l'esclavage, car la République, c'est l'abolition. En 1794, avec la I<sup>re</sup> République, en 1848, avec la II<sup>e</sup> République.»

Pas de repentance, et moins encore de réparations. François Hollande a ainsi opposé, sans le citer, une fin de non-recevoir au Conseil représentatif des associations noires (Cran), qui a annoncé vendredi qu'il allait assigner en justice la Caisse des dépôts (lire page 2), le bras financier de l'Etat, au motif que l'institution aurait profité de la traite négrière. «La réparation est impossible»,

a signifié le chef de l'Etat, se référant pour crédibiliser son propos au poète antillais Aimé Césaire. Une position sans risque, nul dans la classe politique ne souhaitant ouvrir un tel débat. «Il est compliqué de parler d'indemnisation matérielle», a concédé vendredi le président de l'UMP, Jean-François Copé, préférant lui aussi en demeurer à l'«indispensable devoir de mémoire».

**Consolation.** Assumer l'histoire ne suffit pas à garantir l'égalité des citoyens. Candidat, Hollande avait promis d'éliminer de la Constitution toute référence à la «race». Un an après son entrée à l'Elysée, cette promesse est toujours dans les limbes, et il n'en sera pas fait mention au Congrès parlementaire prévu fin juillet. «Ce premier train de réformes constitutionnelles concerne les institutions, pas les sujets sur les valeurs comme la race, le droit de vote des étrangers, ou la laïcité», a justifié vendredi l'Elysée, échaudé par les divisions suscitées par le mariage gay.

A titre de consolation, le gouvernement se dit favorable à l'initiative du Front de gauche, qui présente jeudi une proposition de loi destinée à supprimer le mot «race» de la législation, et notamment du code du travail. Tout en mettant en garde contre les chausse-trappes rédactionnelles d'un tel texte. Ou de la difficulté de passer du discours à la pratique.

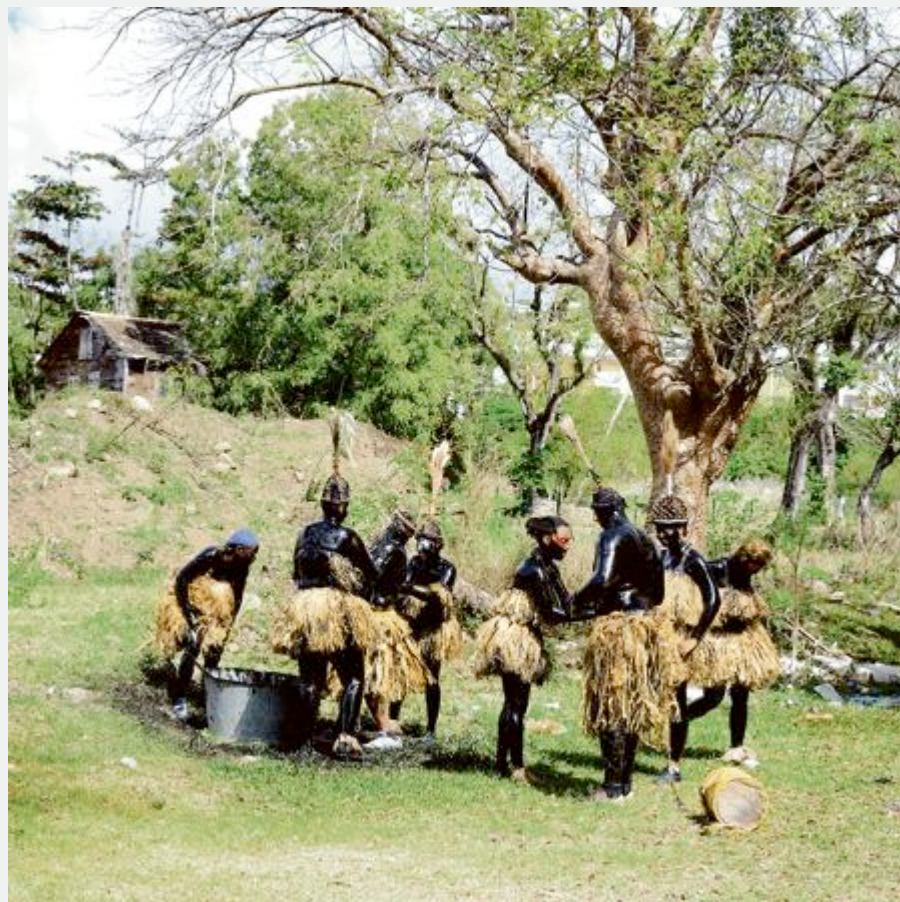
NATHALIE RAULIN

### ÉDITORIAL

Par SYLVAIN BOURMEAU

## Priorité

Une loi Taubira peut en cacher une autre. Avant d'associer son nom au texte déjà historique sur le mariage, l'actuelle garde des Sceaux l'avait donné à la loi du 10 mai 2001, votée vingt ans après l'élection de François Mitterrand, et par laquelle la République française reconnaissait la traite négrière et l'esclavage comme des crimes contre l'humanité. La commission des lois en avait décidé autrement, mais la version originale de la députée de Guyane allait jusqu'à prévoir des réparations. C'est cette question des réparations que des associations entendent remettre à l'ordre du jour depuis le retour de la gauche au pouvoir, s'appuyant sur des exemples étrangers et espérant trouver des soutiens auprès de Christiane Taubira mais aussi de Jean-Marc Ayrault, qui a su mener, à Nantes, une remarquable politique mémorielle. Las, François Hollande a réitéré vendredi la fin de non-recevoir déjà opposée en octobre à Dakar, évoquant une «impossible réparation». Le chef de l'Etat a préféré pointer vers l'intervention au Mali pour souligner une autre manière pour la France d'être solidaire et de régler sa dette. Préférer l'action au présent plutôt que l'obsession du passé, cela peut s'entendre tant les inégalités et les discriminations actuelles s'analysent largement comme des conséquences contemporaines de l'esclavage et de la colonisation. Commençons alors par la «priorité vitale» affirmée vendredi dans nos colonnes par l'ancien directeur général du FMI, Michel Camdessus : la lutte contre l'évasion fiscale, qui permet la spoliation à grande échelle des matières premières du continent africain.



#### Quartier du Petit-Paris, Basse-Terre.

Des membres du groupe Voukoum préparent le «Mas-a-kongo», en marge du défilé du carnaval. Ce masque du Congo symbolise l'origine africaine des esclaves des Antilles. Les corps et les visages sont recouverts d'un mélange de sirop de canne à sucre et de suie.



#### Au fort Delgrès, à Basse-Terre.

Cet ancien bastion est un haut lieu de la lutte des Guadeloupéens contre la servitude, conduite par Louis Delgrès en 1802, après le rétablissement de l'esclavage par Bonaparte. La première abolition de l'esclavage en France est l'œuvre de la 1<sup>re</sup> République en 1794. Le passage au fort Delgrès marque la fin du défilé du carnaval.

Suite de la page 2 gences. Certains actionnaires historiques seraient favorables à une réparation. D'autres, plus liés au management actuel, s'y opposent. »

#### Y A-T-IL UN AFFRONTEMENT AVEC LE GOUVERNEMENT ?

Vendredi, François Hollande a envoyé promener le Cran (lire page 3), citant Aimé Césaire qui évoquait une «impossible réparation». Citation «tronquée», selon Tin, car le poète martiniquais s'était dit en faveur d'une forme de réparation, même si le mot lui déplaisait. «Je crains que Hollande ait manqué de jugeotte et de sens des responsabilités», affirme Tin, qui veut mettre la pression sur le gouvernement. L'an passé, le Cran avait exposé ses demandes au cabinet du Premier ministre. Et croyait avoir obtenu des avancées, Jean-Marc Ayrault ayant été à l'origine, à Nantes, du Mémorial de l'abolition de l'esclavage. Selon Mediapart, Maignon était «très ouvert à des réparations». Mais un couac avait suivi, François Hollande, en visite au Sénégal, dé-savourant illico cette position.

Pourtant, les parties ne sont pas si éloignées. En 2001, quand le Parlement a voté la loi Taubira faisant de l'esclavage un crime contre l'humanité, était prévu un «comité de personnalités qualifiées» chargé de «déterminer le préjudice subi et d'examiner les conditions de réparation». Avant d'être écarté en commission des lois. Depuis, l'affaire est enterrée.

#### QUEL PRÉJUDICE RÉPARER ?

Un «fait matériel, économique», expliquait le juriste sénégalais Doudou Diène lors d'un colloque du Cran, en mai 2012: «On a saigné un continent, pris les hommes, femmes, enfants les plus vigoureux.» Mais à qui payerait-on les dommages? A des Etats africains, par exemple? Mais sur le continent, l'esclavage était aussi pratiqué, et il perdure parfois. Certains pays africains sont opposés aux réparations,

selon la formule «un chèque ne peut compenser le sang versé».

#### FAUT-IL CHANGER LES MENTALITÉS ?

C'est un des objectifs du Cran. Comme l'avait expliqué Claudy Siar, alors délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer, au colloque en 2012, «la classe dirigeante, politique et médiatique, n'a pas intégré cette histoire qui, pour elle, reste une histoire de Noirs. Or, sans esclavage, la révolution industrielle n'aurait pas eu lieu. C'est une mémoire partagée, notre histoire à tous».

Vu de France métropolitaine, la réalité du débat paraît secondaire. Mais dans les DOM (Antilles, Guyane, Réunion), elle est centrale. L'économie induite par l'esclavage a imposé une monoculture destructrice pour l'environnement, et aujourd'hui souvent dépassée par les contraintes de la mondialisation. D'où un chômage de masse, une fuite des cerveaux et une grande désespérance... Faute d'aborder frontalement la question taboue des réparations, les rapports sociaux y sont plombés depuis des décennies. Un débat aurait de grandes vertus pacificatrices: difficile de se projeter vers l'avenir quand on traîne son passé comme un boulet.

#### QUID DES RÉPARATIONS À L'ÉTRANGER ?

Les Etats-Unis offrent un bon exemple. Depuis 2005, des législations locales ont obligé des entreprises, notamment celles recevant de l'argent public, à révéler si elles avaient tiré profit de l'esclavage. Ainsi, la banque JP Morgan a fait son mea culpa et finance en des programmes sociaux ou des bourses pour étudiants. Au Kenya, les indépendantistes Mau-Mau négocient actuellement des réparations avec le gouvernement britannique pour des tortures subies lors de leur soulèvement dans les années 50. ◆

(1) Il vient de publier «Esclavage et Réparations» (Stock).

Musée, étude de chercheurs... l'Etat britannique se penche sur son passé esclavagiste.

## Le Royaume-Uni à l'heure de l'introspection

Les mots ont toujours du poids. En novembre 2006, le Premier ministre britannique, Tony Blair, exprime son «profond chagrin» pour le rôle du Royaume-Uni dans la traite des esclaves. Il prépare ainsi le terrain pour les commémorations, l'année suivante, du bicentenaire de l'abolition de la traite commerciale des esclaves (1807) – l'abolition proprement dite de l'esclavage ne sera votée qu'en 1833.

«Il est difficile d'imaginer ce qui serait maintenant un crime contre l'humanité était légal à l'époque», déclare Tony Blair au New Nation, une publication destinée à la communauté afro-caribéenne. «Je pense que ce bicentenaire nous offre la chance de non seulement dire à quel point la traite d'esclaves fut profondément honteuse, à quel point nous condamnons son existence et rendons hommage à ceux qui ont combattu pour son abolition, mais également d'exprimer notre profond chagrin qu'elle ait pu

exister», dit-il. Et il s'arrête là. Le mot «excuses» est, délibérément, omis.

Ces phrases marquent pourtant un tournant dans le rapport toujours ambigu qu'entretient le Royaume-Uni avec son passé colonial et esclavagiste. Si la question des «réparations» financières aux victimes de l'esclavage reste toujours en suspens, le pays assume désormais une certaine transparence vis-à-vis de son passé. Et cette transparence se traduit par de nombreux exemples et par l'implication de l'Etat dans de multiples projets.

**Visite guidée.** Le International Slavery Museum est ouvert en grande pompe à Liverpool en 2007. Des expositions sur le sujet sont régulièrement organisées mais c'est la première fois qu'un musée est entièrement consacré à la question – en France, le Cran (Conseil représentatif des associations noires) réclame la création d'une institution semblable. Situé sur Albert

Dock, près de l'endroit où les bateaux de la traite faisaient escale pour réparations, il a déjà accueilli plus d'un million de visiteurs. Financé par le English Heritage (l'équivalent des Monuments historiques), un rapport a établi une liste de 27 bâtiments qui ont un lien avec l'esclavage. Et cette mention fait partie de la visite guidée.

Plus significative, en février, la publication d'une étude, financée par un organisme public, d'une équipe de chercheurs de l'University College London (UCL), les Héritages de l'esclavagisme britannique (*The Legacies of British Slave-ownership*), provoque un certain remue-ménage. Après trois ans de travail, les chercheurs ont établi la liste d'environ 3000 Britanniques propriétaires d'esclaves qui, en 1833, reçurent 20 millions de livres de l'époque, soit 16 milliards de livres aujourd'hui (19 milliards d'euros), de «compensation» pour la

**NICOLA LO CALZO**  
Né en 1979,  
ce photographe italien  
vit et travaille à Paris.  
Il collabore régulièrement  
avec la presse.  
Sa série *Cham*, en cours,  
se plonge dans  
la mémoire de l'esclavage  
et de la traite coloniale,  
à travers trois axes:  
Afrique, Caraïbes  
et Europe.  
Son dernier ouvrage paru  
est *Inside Niger*, un album  
de voyage le long  
du fleuve Niger.  
(www.nicolocalzo.com)

## Pour l'historien Pascal Blanchard, les faits ne suivent pas les discours officiels : «Pas un des 12740 musées français n'est consacré à l'esclavage»

**H**istorien spécialiste du «fait colonial», Pascal Blanchard est notamment l'auteur de *la France noire* (1). Codirecteur de 1989 à 2011 du Groupe de recherche Achac, colonisation, immigration, post-colonialisme, il décrypte les ambiguïtés et les limites du discours prononcé vendredi par le Président dans le jardin du Luxembourg. **Lorsque François Hollande cite Aimé Césaire sur «l'impossible réparation» de l'esclavage, n'est-ce pas une manière de se défilier ?**

C'est à la fois une manière de se défilier et une interprétation juste. Aimé Césaire pensait que le crime est tellement profond qu'il ne peut être réparé par aucune somme d'argent, aucun musée. Ce concept permet à François Hollande de ne pas laisser croire qu'avec des dédommagements financiers, la réparation serait pleine et entière. Mais aussi de répondre indirectement au Cran, qui met la pres-

V. NGUYEN, RIVA-PRESS



sion en revendiquant des réparations. La posture du Président s'inscrit dans un contexte nouveau : il y a quelques jours, les Britanniques ont reconnu avoir commis un crime colonial au Kenya, où

leurs troupes ont torturé les Mau-Mau dans les années 50. Et jugé légitimes leurs revendications. De ce fait, ils ont ouvert le robinet de la réparation, fondé sur des actes reconnus devant un tribunal.

**Hollande ne marque-t-il pas une rupture par rapport à Sarkozy, au moins dans les mots ?**

Le 10 mai 2011, Sarkozy avait fait un discours brillant qui avait sidéré tout le monde. Il vaut largement celui de Hollande vendredi. Mais après, il n'y a eu aucun acte. A l'époque, nous avions publié, avec notamment Christiane Taubira, une tribune dans *Libération*, pour dire : tout cela, c'est bien, mais l'acte concret de la gauche sera de construire enfin un lieu pour raconter cette histoire. Sur les 12740 musées de France, aucun n'est consacré à l'histoire de la colonisation et de l'esclavage. Et le Mémorial Acte lancé par Victorin Lurel [ministre des Outre-mer et ancien président du conseil régional de Guadeloupe, ndr] pour construire un lieu de mémoire en Guadeloupe, c'est une paille par rapport à l'absence totale de politique culturelle et muséale en France sur le sujet. Résultat, l'Etat dit aux gens qu'il ne les entend pas sur les réparations et que seuls les Guadeloupéens auront droit à leur musée. Comme si cette mémoire ne concernait pas la nation tout entière. Comme si on disait que le Mémorial de la Shoah ne concernait que les juifs.

**François Hollande a pourtant parlé de «donner un avenir» à cette mémoire...**

Le Président dit en effet qu'il faut donner de l'avenir à ces mémoires. Mais derrière, on attend le plan qui va l'accompagner. Et en même temps, Hollande semble ne pas entendre ces populations qui ont le sentiment d'avoir été oubliées dans l'histoire et dans le présent. Et pour l'opinion publique, c'est ambigu parce qu'elle a le sentiment que certains réclameraient de l'argent de façon indue en tant qu'héritiers, simplement parce que leur peau serait noire, et qu'un de leurs ancêtres aurait été esclave.

Tout cela brouille dans l'opinion un travail normal de mémoire.

**Concrètement, que faut-il faire ?**

Une véritable politique publique. Les deux ministères les plus concernés sont l'Éducation nationale et la Culture. La première réparation serait de développer leur budget sur ces questions. Mais cela, on ne l'a pas entendu vendredi. Il manque une direction. Cela risque de légitimer encore plus ceux qui demandent des dédommagements financiers. Quand on est obligé de payer par rapport au passé, c'est qu'on n'a pas fait le bou-

lot d'histoire et de mémoire en amont.

**Pourquoi le débat sur les réparations est-il si difficile ?**

Etre issu du monde ultra-marin ou de l'immigration africaine, c'est compliqué aujourd'hui en France. Parce que le passé est lié au présent, dans une histoire qui continue aujourd'hui. Ils ont des raisons de se sentir frustrés. Vendredi, ils ont entendu : on ferme la boîte des réparations. C'est peu au regard de cinq siècles d'histoire.

Recueilli par **MATTHIEU ÉCOIFFIER**

(1) Aux éditions La Découverte, 2011.

63<sup>e</sup> Internationale  
du Festival de  
Berlin  
Panorama  
Prix CICAE

Shellac et 13 Productions présentent  
Un film de Yariv Horowitz



## ROCK THE CASBAH

Il y a un endroit silencieux au fond de notre âme  
où se trouve la certitude que ce conflit est absurde.



« Un des 10 meilleurs films de la Berlinale 2013 ! » EX BERLINER

« Rock the Casbah emprunte les règles du cinéma de genre pour mieux explorer Israël et ses contradictions. » LE PASSEUR CRITIQUE

« Entre rire et drame, le cinéaste nous offre un portrait de groupe touchant, émouvant. » ABUS DE CINÉ

« Du drâme à la bouffonnerie, le film fait mouche. » TÉLÉRAMA

« Pas d'esbrouffe dans ce premier film.  
Rock the Casbah fonctionne de manière viscérale. » STUDIO CINÉLIVE

www.rockthecasbah-film.com

Actuellement en salle

www.shellac-altern.org

perte de leurs revenus une fois l'esclavage aboli. Ces compensations furent négociées afin d'obtenir le soutien des propriétaires d'esclaves, très en cheville avec les députés au Parlement, pour voter la loi d'abolition. **Ancêtre.** Mais surtout, l'UCL met en ligne, accessible au public, la liste des individus, banques, commerces, et les sommes reçues à l'époque. Chacun peut vérifier si l'un de ses ancêtres possédait des esclaves. Ce fut le cas d'un arrière-grand-père de George Orwell, d'un ancêtre de Graham Greene, mais aussi d'un aïeul d'un cousin éloigné du... Premier ministre, David Cameron. «L'esclavage a été oublié dans l'histoire conventionnelle britannique, explique alors le professeur Catherine Hall, directrice de l'équipe de recherche. Nous voulons replacer l'esclavage correctement dans l'histoire britannique. C'est une période associée à la honte, et il existe une véritable réticence à en parler.»

De notre correspondante  
à Londres

**SONIA DELESALLE-STOLPER**

 SUR LIBÉ.FR  
A lire L'entretien avec  
l'eurodéputé écologiste  
Jean-Jacob Bicep.